

[Communiqués](#)

Groupe Aeroplan modifie ses facilités de crédit

MONTRÉAL, le 9 mai /CNW Telbec/ - Groupe Aeroplan Inc. (TSX: AER) (« Groupe Aeroplan » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui avoir négocié une modification de ses facilités de crédit existantes avec son syndicat de prêteurs. La Société a remboursé l'encours de 100 millions de dollars de la facilité à terme au moyen de fonds prélevés sur sa facilité de crédit renouvelable, et on a mis fin à la facilité à terme.

La nouvelle facilité de crédit garantie, qui se compose désormais exclusivement d'une facilité de crédit renouvelable de 300 millions de dollars, prendra fin le 23 avril 2014. Elle est de rang égal aux billets garantis de premier rang, série 1 venant à échéance le 23 avril 2012, aux billets garantis de premier rang, série 2 venant à échéance le 2 septembre 2014 et aux billets garantis de premier rang, série 3 venant à échéance le 26 janvier 2017 de Groupe Aeroplan.

En raison de la conjoncture du marché et des notes de crédit actuelles de la Société, les taux d'intérêt ont été rajustés à la baisse pour correspondre, selon le cas, au taux préférentiel canadien majoré de 1,25 % ainsi qu'au taux des acceptations bancaires canadiennes et au TIOL majorés de 2,25 %. Selon les notes de crédit de la Société, les taux d'intérêt de la facilité pourraient s'établir dans des fourchettes de 0,75 % à 2,00 % de plus que le taux préférentiel canadien et de 1,75 % à 3,00 % de plus que le taux des acceptations bancaires canadiennes ou le TIOL. La Société peut également emprunter de l'argent en livres sterling, en euros et en dollars américains. La nouvelle facilité renferme des modifications visant certaines clauses restrictives, notamment des clauses relatives aux distributions et à la réserve au titre des échanges, lesquelles procureront à la Société plus de souplesse pour poursuivre son plan stratégique.

Le syndicat de prêteurs, mené conjointement par RBC Marchés des Capitaux, Valeurs Mobilières TD et la Banque Canadienne Impériale de Commerce, comprend également la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, Bank of America, N.A., JP Morgan Chase Bank, N.A., la Banque Nationale du Canada et Banque HSBC Canada.

À propos de Groupe Aeroplan Inc.

Groupe Aeroplan Inc., chef de file international dans le domaine de la gestion de la fidélisation, est propriétaire d'Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence du Canada, Carlson Marketing, un fournisseur international de services de marketing de fidélisation, d'activités visant à susciter l'engagement et d'événements dont le siège est situé aux États-Unis, et de Nectar, le plus important programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni. Groupe Aeroplan exploite également LMG Insight & Communication, société internationale d'analyse des connaissances et des données sur la clientèle. En outre, Groupe Aeroplan détient une participation majoritaire dans Air Miles Moyen-Orient et Nectar Italia ainsi qu'une position minoritaire dans Club Premier, le principal programme de fidélisation coalisé du Mexique. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Groupe Aeroplan, visitez le site www.groupeaeroplan.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier » et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, notamment à la mention de certaines hypothèses. De par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses et sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment de la nature évolutive des événements externes et des incertitudes auxquelles l'économie ainsi que les activités et les partenaires de Groupe Aeroplan sont soumis en général. La réalité pourra se révéler très différente des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs pour de nombreuses raisons, entre autres les facteurs précisés dans les documents d'information publics de Groupe Aeroplan déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes témoignent des attentes de Groupe Aeroplan en date du 9 mai 2011 et pourraient changer après cette date. Toutefois, Groupe Aeroplan n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un fait nouveau ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu des règlements en valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements: Renseignements:

Médias
Michèle Meier
514 205-7028

michele.meier@aeroplan.com

Analystes
Trish Moran
416 352-3728

trish.moran@aeroplan.com

